



L'HISTORIQUE DU FOYER L'AUBÉPINE ASBL



L'histoire du Foyer l'Aubépine commence avec Marguerite Redotté qui accueille des enfants, dans les lieux actuels, probablement dès 1964.

Elle prend rapidement conscience qu'un tel projet ne peut être viable sans une aide extérieure. Toutefois, avant d'être subsidiée par la Protection de la Jeunesse, la maison doit répondre à certaines normes, être en ordre avec la réglementation en cours et fonctionner pendant un temps.

8 avril 1965 : Loi sur la PROTECTION de la Jeunesse.

? 1965 : Constitution de l'asbl « Le Foyer l'Aubépine », à l'initiative de Marguerite Redotté et de l'Abbé Robert, qui dirige un groupe pédagogique comptant une dizaine de maisons dans la région de Wavre. Le Foyer l'Aubépine est le premier en province de Namur.

11 juillet 1965 : Parution des statuts de l'asbl « Le Foyer l'Aubépine ».

Objectif : la création et la gestion d'un home pour enfants moralement abandonnés, ainsi que toute autre activité en faveur de l'enfance handicapée.

1^{er} septembre : Entrée en fonction de Marguerite Redotté au poste de direction, après la reconnaissance du service.

11 juillet 1966 : Constitution de l'asbl, patrimoniale, « La Maison de l'Aubépine », par des membres de l'asbl « Foyer l'Aubépine » et de nouveaux membres de la région havelangeoise.

Objectif : mettre un immeuble à la disposition de l'asbl « Foyer l'Aubépine » et y apporter des transformations.

1971 : Année de changement.

Marguerite Redotté quitte Havelange avec quelques enfants et ouvre une filiale, « L'Aubépine Rose », qui deviendra « Les Faons », un s.a.a.e toujours en activité ce jour, à Louveigné.

1^{er} septembre : Entrée en fonction de Michelle Harzée au poste de direction.

Les 18 enfants sont encadrés par 1,5 TP éducateur, 1,5 TP cuisine/entretien et 1 TP direction. Le nombre d'enfants va augmenter jusqu'à 20 et revenir à 18 en 1981.

1984 : Agrément en tant que service résidentiel, assurant des mesures d'encadrement pour l'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse, avec une capacité de 16 jeunes.

Le personnel compte alors 5 TP éducateur, 0,5 TP social, 1,5 TP cuisine/entretien, 0,5 TP commis-comptable et 1 TP direction.

Le travail demandé est de « (ré)éduquer » les enfants qui nous sont confiés.

Le fait d'avoir peu de contacts avec leurs parents permet, pense-t-on à cette époque, une plus grande stabilité dans leur développement. Mais, quoi qu'il arrive, les parents restent parents et

l'éloignement pousse les jeunes à les idéaliser.

4 mars 1991 : Le Décret relatif à l'AIDE à la Jeunesse marque un tournant.

Objectifs principaux :

- priorité à la prévention,
- droit à l'aide spécialisée et respect des droits fondamentaux des jeunes et des familles,
- priorité de l'aide dans le milieu de vie,
- déjudiciarisation.

1993 : Travaux importants dans la maison, réagencement et ajout de chambres, sur un seul niveau, entre autres pour une question de sécurité.

1995 : Nouvelle période de travaux, aménagement du garage en salle de jeux, construction d'un nouveau garage et remplacement des châssis de fenêtres.

5 avril 1996 : Un incendie dévaste le Foyer.

Le CA et les autorités communales se mobilisent. En juin, la maisonnée prend ses quartiers, pour une dizaine de mois, dans les locaux, rapidement aménagés, des « Tourterelles », bâtiment scolaire non utilisé à l'époque, en haut du village.

Les dégâts sont conséquents, c'est l'occasion de repenser l'aménagement intérieur, pour rendre les lieux plus fonctionnels, et d'entreprendre de gros travaux.

Avril 1997 : Enfants et adultes se réinstallent rue Bellaire et y construisent de nouveaux repères.

1^{er} Août 2013 : Après une carrière de 40 ans au Foyer l'Aubépine, Michelle Harzée prend sa retraite. La Direction du service est reprise par François Debatty.

Janvier 2014 – Décembre 2018 :

Mise en route du projet « **Aubép'IN 14.19** » dont l'objectif est de réaliser sur 5 années un chantier sur 3 axes prioritaires :

1. La rénovation, modernisation, adaptation et extension des lieux de vie et de travail
2. Le questionnement et l'organisation de l'équipe de travailleurs, sa constitution et son mode de gouvernance à taille humaine, et à qualité socia-rtisanale.
3. Le questionnement et l'évaluation des outils , pratiques et fondements pédagogiques, de l'identité de l'organisation à son projet pédagogique.

4 et 5 Juin 2014 : Fête des 50 ans de l'ASBL et ouverture officielle du chantier de rénovation

07 Septembre 2018 : Inauguration des nouveaux locaux et finalisation du projet « Aubép'IN »

AUJOURD'HUI ...

Selon ses statuts révisés en 2005, le Foyer l'Aubépine ASBL est une association d'Aide à la Jeunesse, active à l'intersection des arrondissements judiciaires de Dinant, Huy et Marche-en-Famenne.

L'association a pour but d'apporter une aide spécialisée aux jeunes pris en charge par les services d'Aide à la Jeunesse, dans le cadre du Décret de mars 1991 : l'accueil, l'hébergement, l'aide socio-éducative et, notamment, l'exécution des missions prévues aux arrêtés du Gouvernement de la Communauté Française relatifs aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les Services d'Accueil et d'Aide Educative.

Notre institution s'adresse :

- à tout enfant ou jeune dont la santé ou la sécurité est en danger ou dont les conditions d'éducation sont compromises, par son comportement, celui de sa famille ou de ses familiers.

Nous travaillons uniquement sur mandat et en collaboration avec différentes autorités mandantes : Services d'Aide à la Jeunesse, Services de Protection de la Jeunesse et Tribunaux de la Jeunesse. Aujourd'hui, dans l'esprit du décret, des principes du droit à la famille et de la participation de chacun, nous questionnons notre projet pédagogique et l'agrément qu'il met en place depuis 2003 afin de poursuivre la professionnalisation, l'évaluation et l'enrichissement, dans l'intérêt du jeune, du travail effectué par l'équipe de travailleurs du Foyer l'Aubépine ASBL.

1965 - 2015 : LE FOYER L'AUBÉPINE A 50 ANS !



A ce jour, près de 200 jeunes y ont été accueillis, certains âgés d'un mois à peine, encadrés par quelque 80 adultes, toutes fonctions confondues, et y ont séjourné de quelques jours à une vingtaine d'années.

De nombreuses fratries, de 2 à 5 enfants, se sont succédées au fil des années et l'accueil de frères et sœurs constitue, d'une certaine manière, la charpente de notre institution.

Sur base de ce fondement « FRATRIES » et en souhaitant le consolider, le Foyer l'Aubépine projette de poursuivre son action professionnelle en se montrant également particulièrement attentif au suivi des apprentissages scolaires et autres, à l'utilisation des ressources simples, locales et conviviales, à l'attention particulière aux différents âges et stades de l'enfance (dès 3 ans jusqu'à la prise en main de sa vie en autonomie), à la participation des enfants et de leurs familles et à l'ouverture du service et de son fonctionnement vers l'extérieur, en faisant le pari de la compétence de chacune et chacun, à son niveau et à sa mesure, dans une philosophie de non-jugement.

Le cap des 50 ans atteint, nous mettons à présent la direction vers celui du centenaire d'une institution vivante et participative, assurés par les propriétés de l'arbuste « Aubépine », bordant la propriété, dont il nous est enseigné qu'il est réputé pour constituer des haies vives et pour avoir une longévité de 500 années ...

Il reste du chemin à parcourir... En route !

Pour un autre regard sur les chemins parcourus : <http://www.enlignedirecte.be/aubepine>